



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation au Comité directeur du Réseau
des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de
la Francophonie (APF)
Section canadienne de l'Assemblée parlementaire
de la Francophonie (APF)
Athènes, Grèce
14 au 16 mars 2012**

Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui a participé à la réunion du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires tenue à Athènes (Grèce) du 14 au 16 mars 2012, a l'honneur de présenter son rapport.

Composée de l'honorable Rose-Marie Losier-Cool, sénatrice et rapporteure du Réseau, la délégation était accompagnée de monsieur Andrew Lauzon, secrétaire administratif intérimaire de la Section.

Les sections suivantes étaient représentées : Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, Burkina Faso, Cameroun, Canada, France, Grèce, Québec, Togo.

Communication de la présidente du Réseau

Madame Françoise Bertieaux, députée (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) et présidente du Réseau, commence en remerciant la Section grecque et tout particulièrement madame Tatiana Karapanagiotis, députée, pour son invitation et son accueil.

Le Réseau adopte à l'unanimité l'ordre du jour ainsi que le compte rendu de la dernière réunion du Réseau, tenue à Kinshasa (République démocratique du Congo) en juillet 2011.

Madame Bertieaux fait ensuite un résumé des démarches du Réseau depuis juillet 2011.

Le réseau s'est réuni à Kinshasa le 5 juillet 2011, sous la présidence de l'honorable Rose-Marie Losier-Cool, sénatrice. Le thème principal était l'application de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et, plus particulièrement, l'élimination de toute forme de violence sexuelle, notamment dans les conflits armés. Ce fut une des préoccupations majeures du Réseau lors de cette rencontre. Elle a fait l'objet d'une Résolution adoptée à l'unanimité en séance plénière et de la question posée par le Réseau au Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, monsieur Abdou Diouf. Celui-ci a montré dans sa réponse toute l'attention qu'il portait aux souffrances endurées par ces femmes « meurtries dans leur dignité et dans leur chair ».

Le séminaire du Réseau en Hongrie les 26 et 27 octobre 2011, organisé avec l'appui de l'OIF, a eu lieu à Budapest dans les locaux du parlement hongrois. Il portait, comme tous les séminaires du Réseau, sur le suivi de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination, à l'égard des femmes (CEDEF) et sur un second thème choisi par la section hôte : « Les femmes dans la vie politique, civile et familiale ».

Une délégation du Réseau, composée de mesdames Françoise Bertieaux (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles), Henriette Martinez (France) et Marie Mariam Gisèle Diasso-Guigma (Burkina Faso), s'est rendue à l'Assemblée nationale constituante de la Tunisie les 12 et 13 décembre 2011 en mission

d'information et de prise de contact. Il s'agissait de la première délégation internationale à se rendre au parlement tunisien depuis l'élection du 23 octobre 2011. Suite à la mission du Réseau en Tunisie, le Comité directeur décide de mener d'autres missions de ce type où la situation des femmes le requiert.

Suite à la Communication de la présidente, le Comité directeur décide que dorénavant les rapports du Réseau seraient plus circonscrits, afin de permettre d'examiner plus de sujets par année.

L'autonomisation économique des femmes

Madame Stéphanie Vallée, députée (Québec), présente un rapport sur « l'autonomisation économique des femmes ».

En complément au rapport de madame Vallée, la sénatrice Rose-Marie Losier-Cool présente un rapport qui porte sur l'éducation et la formation des filles et des femmes dans les pays de la Francophonie. Son rapport a pour objectif d'expliquer plus en profondeur la relation étroite qui existe entre l'accès à l'éducation et à la formation des filles et des femmes et leur autonomisation économique. Dans son rapport, la sénatrice Losier-Cool décrit la situation de la scolarité des filles et des femmes à l'échelle globale, en mettant dans la mesure du possible l'accent sur les pays de la Francophonie. Elle présente également les principaux programmes qui ont été mis de l'avant par l'OIF afin de promouvoir l'accès des filles et des femmes à l'éducation et à la formation.

De plus, la sénatrice Losier-Cool observe que de nombreux progrès ont été accomplis dans les domaines de la scolarisation des filles et des femmes dans le monde et des initiatives mises en œuvre par l'OIF afin de promouvoir la scolarité et la formation dans son ensemble dans les dix dernières années. Néanmoins, en dépit de ces progrès, elle constate qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour améliorer l'accès à l'éducation et à la formation des filles et des femmes et ainsi promouvoir davantage leur autonomisation économique.

La sénatrice Losier-Cool recommande au Réseau la mise sur pied de séminaires de formation et d'éducation pour les filles et les femmes orientés vers la création et la gestion de microentreprises et de coopératives. Plus précisément, ces séminaires viseraient à transmettre aux participantes de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs qui couvrent les domaines de la gestion, de la finance et de la comptabilité. L'acquisition de ces nouvelles connaissances et compétences permettrait aux participantes de saisir davantage les opportunités économiques qui se présentent à elles et, de ce fait, d'accroître leur productivité et leur revenu. Une situation qui, en fin de compte, favoriserait leur autonomisation économique.

Après avoir entendu les rapports sur le sujet de l'autonomisation économique des femmes, le Comité directeur décide de scinder l'étude en trois parties: le cadre légal, les femmes rurales et l'éducation des filles et l'éducation à l'informatique.

La violence faite aux femmes et aux enfants dans l'espace public

Madame Geneviève Colot, députée (France), présente un rapport sur le thème « la violence faite aux femmes et aux enfants dans l'espace public ». Le comité directeur décide de l'étudier en tenant compte de la distinction entre violence physique et violence morale, de présenter un rapport sur le cadre légal en la matière en France et

de demander des contributions volontaires aux sections sur le cadre légal de leurs pays.

Le rôle des femmes dans la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel

Madame Katérina Stenou, directrice à l'UNESCO de la Plate-forme intersectorielle pour une culture de la paix et de la non-violence, présente un exposé sur « la femme et le dialogue interculturel ».

La lutte contre la pratique de l'excision au Burkina Faso et la situation de la santé maternelle et infanto-juvénile au Burkina Faso

Madame Diasso-Guigma, députée (Burkina Faso) et rapporteure du Réseau, présente des rapports sur « la lutte contre la pratique de l'excision au Burkina Faso » et sur « la situation de la santé maternelle et infanto-juvénile au Burkina Faso ». Le Comité directeur décide d'y joindre une proposition de résolution préparée par madame Diasso-Guigma pour la session de Bruxelles en juillet 2012.

La mise en oeuvre de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) dans les États des sections membres, associées et des observateurs de l'APF

Madame Vallée présente un rapport de suivi de « la mise en oeuvre de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) ». Le Comité directeur décide d'examiner « les réserves faites par certains pays », qui sera préparé par madame Vallée pour la session de juillet 2012.

L'expression « droits de la personne »

Le Comité directeur discute de la proposition de madame France Gélinas, députée (Ontario), d'enlever toute terminologie sexiste des textes fondateurs de l'APF. Il est décidé d'attendre la réponse du président de la commission politique à ce sujet.

La question au Secrétaire général de la Francophonie

Le Comité directeur décide de proposer au Réseau une question à poser au Secrétaire général de la Francophonie sur l'autonomisation économique des femmes en y évoquant les questions de la santé, de l'éducation et de la formation, question qui sera préparée par madame Vallée.

L'Avis de l'APF

Le Réseau contribuera à la rédaction de l'Avis de l'APF qui sera présenté au Sommet de la Francophonie à Kinshasa en octobre 2012. Cette contribution portera, comme la question au Secrétaire général de la Francophonie sur l'autonomisation économique des femmes, en y incluant de façon plus détaillée le lien indispensable de celle-ci avec la santé, l'éducation et la formation des femmes.

Présentation du « Carnet du Réseau des femmes »

Madame Bertieaux présente une ébauche du « Carnet du Réseau des femmes » et le Comité directeur décide de proposer des modifications à sa présentation.

Grâce à sa participation à cette réunion du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, la Section canadienne a atteint ses objectifs, soit de s'acquitter de ses obligations internationales, de présenter un rapport solide ayant favorisé l'échange d'informations, d'entretenir des liens internationaux et de défendre ses intérêts.

Respectueusement soumis,

L'hon. Rose-Marie Losier-Cool, sénatrice
Membre de la Section canadienne de
l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
ACTIVITÉ	Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
DESTINATION	Athènes, Grèce
DATES	14 au 16 mars 2012
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Rose-Marie Losier-Cool
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	Andrew Lauzon
TRANSPORT	8 740,09 \$
HÉBERGEMENT	946,11 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1 001,94 \$
CADEAUX OFFICIELS	90,50 \$
TOTAL	10 778,64 \$